

## **L'adaptation à des conditions de travail difficiles : L'expérience des femmes dans les petites entreprises**

Les lacunes en ce qui a trait aux connaissances portant sur la santé des femmes et leur vécu en milieu de travail sont nombreuses. La plupart des études sur la santé au travail se sont penchées sur des milieux de travail de grande envergure et à prédominance masculine, comme les milieux de la construction et de l'exploitation minière. Toutefois, la région atlantique, soutenue par les gouvernements de la province et des municipalités, a été le théâtre d'une croissance importante dans le secteur des petites entreprises. Malgré le fait que les femmes soient en grand nombre dans les petites entreprises, les connaissances relativement à leur travail et à leur santé sont limitées. Ce projet a tenté de jeter un éclairage sur le vécu des femmes qui travaillent ou qui ont travaillé dans de petites entreprises, à Terre-Neuve.

Cette étude comportait les objectifs suivants :

- examiner le vécu des femmes qui travaillent dans des petites entreprises;
- explorer certaines des difficultés associées au travail dans des petites entreprises; et
- discuter des effets d'une telle situation sur leur santé et leur bien-être.

### **Méthodologie**

Soixante femmes résidant à St. John's, Clarendville, Gander, Corner Brook et Stephenville, qui travaillent ou qui ont travaillé dans des petites entreprises à Terre-Neuve, ont participé à des groupes de discussion et des entrevues.

### **Résultats**

#### **L'environnement physique de travail**

Lorsqu'elles décrivaient leur milieu de travail, les femmes rapportaient souvent que leur environnement de travail était inconfortable et dangereux. Souvent, l'équipement requis pour exécuter leurs tâches était brisé, non disponible ou mal entretenu. Certains aspects considérés comme acquis dans des grandes entreprises, tels que la climatisation,

*\* Le projet « L'adaptation à des conditions de travail difficiles : l'expérience des femmes dans les petites entreprises » a été préparé par Agnieszka Kosny. Un comité consultatif composé de Barbara Neis, Bonnie James, Bea Courtney et Wanda Wadman a guidé l'élaboration de ce projet, qui a été financé par le Réseau pancanadien pour la santé des femmes et le milieu et le Centre d'excellence de l'Atlantique pour la santé des femmes.*

la propreté des lieux de travail ou l'utilisation de matériel ergonomique, sont souvent inexistantes dans la vie des employées qui travaillent en petites entreprises. L'une des raisons qui expliquent la présence de telles conditions de travail est le fait que les petites entreprises sont parfois financièrement moins stables et font souvent des profits plus modestes. De plus, les guides à l'intention des propriétaires des petites entreprises mettent rarement l'accent sur la santé au travail. Puisque beaucoup d'employées hésitent à porter plainte, les employeurs ne sont pas toujours conscients des problèmes importants qui subsistent.

### **L'organisation des petites entreprises**

Les horaires de travail ont tendance à être irréguliers. De plus, les employées ne se sentent généralement pas en sécurité à leur poste et ont très peu de pouvoir dans les décisions concernant leurs heures de travail, la durée de leur quart et le type de travail qu'elles exécutent.

Les rôles associés aux sexes semblent aussi influencer la structure du travail des femmes dans les petites entreprises. Les femmes ont signalé qu'elles exécutaient beaucoup de tâches non rémunérées, autant au foyer que dans la communauté. Parfois, elles faisaient un travail supplémentaire, comme des travaux de nettoyage ou de lessive. De plus, les femmes qui travaillaient dans les bars et les restaurants étaient parfois obligées d'avoir des relations sexuelles dans le cadre de leur travail.

L'équilibre entre les responsabilités du travail et celles du foyer et de la famille constitue un enjeu majeur pour les femmes sur le plan de la santé. Nombre de femmes ont indiqué qu'elles souffraient d'un grand stress causé par des quarts de travail irréguliers, un travail sur demande et l'obligation de travailler de longues heures pour réussir à survivre. Bien que certains employeurs étaient souples et compréhensifs, plusieurs ne tenaient pas compte des responsabilités familiales de leurs employées. Des conditions misérables comme l'absence d'assurance-santé, d'avantages sociaux, d'un régime de rentes ou de congés payés privaient les femmes de sécurité et d'une paix d'esprit.

### **Les facteurs socioéconomiques**

Nombre de femmes ont clairement fait le lien entre la situation socioéconomique de leur communauté et la qualité des emplois auxquels elles ont accès. Bref, une absence d'emplois de qualité dans une communauté obligeait les femmes à Éuvrer dans des emplois qui étaient néfastes pour leur santé et leur bien-être. Lorsque le nombre de personnes à la recherche d'emplois excédait grandement les emplois disponibles, les employées acceptaient d'Éuvrer dans des environnements physiques médiocres, de travailler de longs quarts et de composer avec d'autres éléments qui exerçaient des effets négatifs sur leur vie. En revanche, les employeurs se sentaient probablement confiants à l'idée qu'ils pouvaient facilement remplacer les employées « rebelles ».

## **Recommandations**

### **Porter une attention aux « petites entreprises »**

Les gouvernements et les organismes fédéraux et provinciaux qui traitent avec de nouvelles entreprises de tous les secteurs doivent porter attention aux questions liées à la sécurité en milieu de travail. Ils doivent aussi se pencher davantage sur les petites entreprises qui sont souvent considérées comme bénignes. Il faut redéfinir la notion de « milieu de travail ». Les petites en-

treprises, les organismes à but non lucratif et les résidences privées doivent être considérés comme des milieux de travail et examinés sous cette optique. Les ministères et les divisions traitant de la santé, de la sécurité et des normes au travail doivent veiller à ce que les employés et les employeurs respectent les lois et la réglementation. Ce type de surveillance peut être partiellement exercée au moyen d'inspections régulières et sans préavis des milieux de travail.

### **La communication**

Il faut assurer, de façon officielle, une plus grande communication et un meilleur partage de l'information entre les ministères / les divisions Éuvrant dans les domaines de la santé publique, de la santé et de la sécurité au travail, et des droits des travailleurs.

### **De l'information**

Tous les employés et les employeurs doivent être avisés de leurs droits et de leurs responsabilités et recevoir de l'information sur la législation concernant les normes du travail.

### **Un soutien**

Les employeurs et les employés doivent bénéficier d'un soutien. Des systèmes de soutien doivent donc être mis en place pour aider les employeurs à comprendre les normes du travail et la réglementations concernant la santé et la sécurité au travail. Les employés ont besoin d'aide et de soutien, surtout lorsqu'ils travaillent dans des conditions dangereuses et non équitables. Les syndicats ou un ombudsman peuvent intervenir comme source de soutien aux travailleurs.

### **Les normes de travail, de santé et de sécurité**

Les normes de travail, de santé et de sécurité doivent élaborer des politiques obligatoires favorables à la famille à l'intention des milieux de travail, ainsi que des politiques de sécurité assurant le bien-être des travailleurs qui sont confrontés à des menaces physiques de la part des clients. Des sièges et des tapis de caoutchouc doivent être obligatoirement fournis pour assurer le bien-être des travailleurs qui doivent demeurer debout et dans une position stationnaire pour de longues périodes.